

BULLETIN ORNITHOLOGIQUE

Club des ornithologues du Québec

Volume 29 Décembre 1983, Janvier, Février 1984 Numéro 1

TABLE DES MATIERES

Introduction	4
Observations ornithologiques.	6
Additions et corrections aux numéros précédents	20
Observations ornithologiques 'extrarégionales'	20
Liste des contributeurs.	23
Observations ornithologiques québécoises - hiver 1983-84	24
Bernaches marquées de colliers d'identification	30
L'éco-éthologie des oiseaux... L'étude du comportement des oiseaux.2.	32



INTRODUCTION

BULLETIN ORNITHOLOGIQUE

Volume 29, numéro 1

Décembre 1983, janvier, février 1984

Publié par:

Club des ornithologues du Québec
a/s Conseil des loisirs - Région de Québec
1990 Boul. Charest Ouest, bureau 225
Ste-Foy, G1N 4K8

Les informations de la chronique "Observations ornithologiques" proviennent des feuillets d'observations quotidiennes. Ces feuillets que le Club distribue gratuitement sur demande aux membres qui veulent nous faire connaître leurs observations, doivent nous être expédiés une fois remplis le plus rapidement possible, préférablement à chaque mois.

Pour demander des feuillets ou nous les retourner, et pour signaler tout changement d'adresse, on écrit à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les articles qui ne sont pas explicitement signés par le bureau de direction du COQ n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Bureau de direction 1984-85 du Club des ornithologues du Québec

Yves Aubry, vice-président	Marie-Josée Houde
Yves Bédard	Peter Lane
Daniel Bordage	Jacques Larivée
Claude Bourget	Anne Potvin
Pierre Chagnon	Claude Simard, président
André Desrochers, secrétaire	Gilbert Simard
André Dupéré	Roger Simard
Gilles Falardeau, trésorier	Charles Vachon

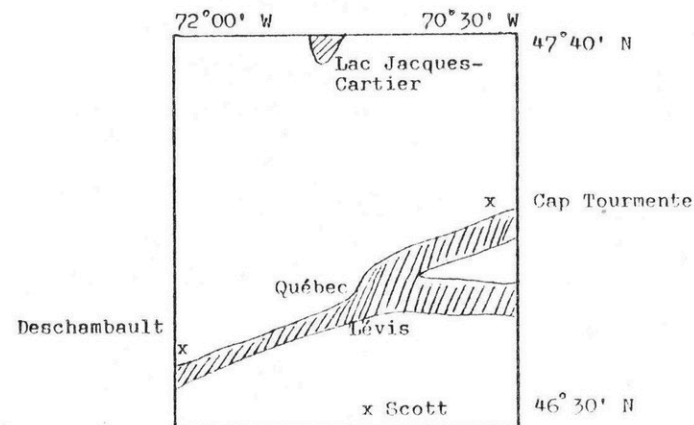
Page couverture:

Christian Marcotte a eu le loisir de photographier le Grand Pic à volonté cet hiver, puisqu'un oiseau fréquentait son poste d'alimentation, à Portneuf - Station. Photographié en mars '84.

ISSN 0007-5256

L'hiver 83-84 fut, contrairement aux deux hivers précédents, plutôt fidèle à la moyenne québécoise, peut-être même un peu plus rigoureux que la normale. Malgré tout, bon nombre de mentions d'espèces normalement migratrices nous sont parvenues, quoique les maniaques à la recherche d'espèces excentriques sont restés sur leur faim, mis à part pour le phénomène "Chouette lapone", qui a d'ailleurs été signalé jusque dans les médias (journaux, télé, etc...). Ces médias n'ont toutefois pas mentionné que les autres espèces de hiboux ont connu aussi des heures de "gloire" cet hiver... Chez les Fringillidae (sizerins, chardonnerets, etc...), l'hiver 83-84 fut comparable au dernier hiver (c.-à-d. pauvre) quoiqu'une remontée semble s'être effectuée.

Les lecteurs constateront l'existence d'une nouvelle chronique de résumé des mentions 'extrarégionales'. Le mot 'extrarégionales' signifie ici "hors de la région de Québec". Nous maintenons les limites régionales du bulletin proposées dans l'introduction du Bull. ornit.28(2):35. Rappelons aux lecteurs que celles-ci étaient fixées comme suit:



Ainsi, la présentation des espèces pour la région de Québec reste la même, c'est-à-dire avec statistiques, etc... Nous espérons ainsi couvrir la région de façon plus détaillée. De plus, cela permettra un contenu plus cohérent de la chronique principale. Enfin, la variance des statistiques devrait être nettement amoindrie, par rapport à ce que l'on retrouvait dans les numéros précédents, même si le nombre de données traitées par ordinateur diminue.

Concernant les autres régions, non-couvertes par un club ou une publication régionale, le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne seront pas négligées. Il incombe aux contributeurs de ces régions et à leurs observations de faire en sorte qu'ils aient une "belle" chronique. Les détails, notes, etc... seront cités comme autrefois, mais l'approche sera plus qualitative, c'est-à-dire sans statistique. L'on comprendra évidemment que les données sont trop éparpillées pour que l'on se mette à faire des moyennes!

Une autre possibilité aurait été de diffuser, comme au printemps 1983, les mentions région par région, mais le morcellement des données rendait à notre avis la lecture trop fastidieuse (approche du genre "American Birds", un périodique américain).

La publication des mentions selon trois blocs (provincial, régional, autre) a l'avantage d'être plus en mesure de s'adapter à l'évolution du "birding" québécois et de ses clubs. Peut-être un jour viendra-t-il où toutes les régions auront leur "bulletin"; la chronique "observations extrarégionales" n'existerait plus à ce moment-là, évidemment.

Quelques-un(e)s se demandent pourquoi ne songe-t-on pas à un bulletin provincial? L'idée est séduisante, et si l'on regarde de plus près, au moins deux possibilités s'offrent à nous:

- faire un bulletin "à prix modique" où l'actualité de toutes les régions du Québec est décrite superficiellement, et où l'on retrouve des articles provenant des quatre coins de la province, etc...

- faire une "brique", c'est-à-dire un gros bulletin traitant chaque région de façon aussi détaillée que possible, plus des articles divers...

Bien sûr, à ces deux possibilités s'opposent plusieurs contraintes. La première éventualité déplairait sans doute à ceux et celles qui préfèrent regarder autour de chez eux avant d'aller voir derrière. De plus, le caractère plutôt impersonnel serait déplorable. La deuxième possibilité ("la brique") aurait le défaut majeur d'être très coûteuse et parions que bien peu de gaspésiens seraient intéressés d'être informés de la xième mention de la Foulque d'Amérique au Lac St-Jean...

De toute manière, le partage des coûts par les divers clubs aurait plutôt tendance à ressembler à une Tour de Babel. Mais tout est possible, et argumenter contre une idée, c'est peut-être reconnaître son existence et par là son importance, ce qui constitue souvent une première étape vers l'accomplissement de cette idée. A.D.

André Desrochers
Gilles Falardeau
Charles Vachon, rédacteurs

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

1 DECEMBRE 1983 - 29 FEVRIER 1984

L'origine des informations traitées dans ce Bulletin se présente comme suit:

	DECE	JANV	FEVR	TOTAL
Nombre de feuillets reçus	85	80	47	212
Nombre de mentions	646	469	300	1415
Nombre moyen de mentions/feuille	7,6	5,9	6,4	6,7

STATISTIQUES (mensuelles et/ou saisonnières)

N : nombre de feuillets sur lesquels l'espèce est mentionnée.

M : nombre moyen d'individus par mention = $\frac{\text{total d'individus}}{N}$

A : indice d'abondance = $\frac{\text{total d'individus}}{\text{total de feuillets}}$

C : constance: % de feuillets sur lesquels l'espèce est mentionnée.

N.B.: Nous n'avons pas retenu les valeurs de M, A et C pour les espèces dont $N < 10$, car elles seraient peu significatives.

* Nous rappelons aux lecteurs que nous ne couvrons pas les régions couvertes par les publications d'autres clubs.

BIHOREAU A COURONNE NOIRE - Nycticorax nycticorax

N=1

C. Vachon observe un juvénile de cette espèce à Maizerets, le 2 décembre. Cette mention constitue un record de départ de cette espèce pour le Québec.

OIE DES NEIGES - Chen caerulescens

N=2

Une dernière observation, de 4 individus, nous provient de Berthier-sur-mer, le 4 décembre (J. Lachance).

BERNACHE DU CANADA - Branta canadensis

N=1

Egalement de Berthier-sur-mer, le 4 décembre, J. Lachance observe les 7 derniers oiseaux notés à la fin de l'automne.

CANARD NOIR - Anas rubripes

N=6

150 de ces canards le 10 décembre à St-Romuald constituent un nombre élevé pour la saison (C. Simard et coll.). Quelques individus ont hiverné dans la région de Québec, comme par les années passées.

CANARD COLVERT - Anas platyrhynchos

N=3

G. Bouchard observe 2 de ces oiseaux, le 19 février, à Bourg-Royal, ce qui constitue une des rares mentions hivernales de cette espèce dans nos régions.

MORILLON A TETE ROUGE - Aythya americana

N=1

Les excursionnistes du COQ (C. Simard resp.) eurent la chance d'observer un mâle de cette espèce à Beaumont, le 10 décembre.

PETIT MORILLON - Aythya affinis

N=1

Beaumont est le lieu d'origine de la dernière observation automnale: 30 oiseaux, le 1^{er} décembre (G. Bouchard, L. Messely).

CANARD KAKAWI - Clangula hyemalis

N=1

Nous n'avons reçu qu'une seule mention de ce canard, pour la région de Québec: 1, à Beaumont le 10 décembre (COQ, C. Simard resp.)

GARROT A OEIL D'OR - Bucephala clangula

N=8

GARROT DE BARROW - Bucephala islandica

N=1

Cette espèce est encore plus rare l'automne que le printemps dans nos régions. G. Bouchard et L. Messely observent 3 de ces oiseaux à Beaumont, le 1^{er} décembre.

GRAND BEC-SCIE - Mergus merganser

N=11 (7,0,4) M=20 A=1.0 C=5.2

C. Marcotte nous communique une observation de 82 individus, à Portneuf, le 15 février. Il s'agit là d'un nombre élevé, pour la saison hivernale.

BEC-SCIE A POITRINE ROUSSE - Mergus serrator

N=2

EPERVIER BRUN - Accipiter striatus

N=4

Une observation tardive nous provient de Charlesbourg: 1, le 21 janvier (R. Lepage).

AUTOUR DES PALOMBES - Accipiter gentilis

N=6

Ce rapace fut observé régulièrement mais en petit nombre tout au long de l'hiver.

BUSE A QUEUE ROUSSE - Buteo jamaicensis

N=1

Une seule mention cet hiver: 1 individu, à Cap Tourmente, le 3 décembre (B. Houde, P. Lane).

BUSE PATTUE - Buteo lagopus

N=6

AIGLE ROYAL - Aquila chrysaetos

N=3

Un adulte est observé les 23, 27 et 31 décembre aux environs de la Falaise du Cap Tourmente (C. Vachon et coll.)

CRECERELLE D'AMERIQUE - Falco sparverius

N=3

Ce petit rapace fut moins souvent rapporté cet hiver que par les années passées...

FAUCON GERFAUT - Falco rusticolus

N=2

Les deux mentions reçues proviennent des éleveurs à grains de Québec et de Sillery.

PERDRIX GRISE - Perdix perdix

N=1

P. Brousseau repère un individu à Lauzon le 17 janvier.

N.D.L.R.: D'après les témoignages de plus en plus nombreux reçus, il semble que cette espèce étende son aire de distribution vers la région de Québec, et ce sur la rive sud principalement.

FAISAN DE CHASSE - Phasianus colchicus

N=1

Une mention nous provient de Berthier-sur-mer, alors que J. et M. Lachance observent un oiseau, le 24 décembre.

N.D.L.R.: Il s'agit très probablement un oiseau relâché cet automne pour la chasse et qui a subsisté jusqu'au début de l'hiver.

GELINOTTE HUPPEE - Bonasa umbellus

N=23 (12, 6, 5) M=1.7 A=0.2 C=11

PLUVIER KILDIR - Charadrius vociferus

N=1

Les 2 derniers oiseaux de l'automne sont observés à Maizerets, le 2 décembre (C. Vachon).

BECASSINE DES MARAIS - Capella gallinago

N=3

Les 3 mentions impliquent chacune 1 individu: Cap Tourmente, le 4 décembre (F. Grenon, N. Dion), Charlesbourg, le 19 février (C. Simard, A. Desrochers) puis Beaumont, le 25 février (P. Lane). Comme par les dernières années, quelques individus ont hiverné dans la région de Québec.

BECASSE D'AMERIQUE - Philohela minor

N=1

Une mention très tardive nous provient du Cap Tourmente, le 23 décembre, alors que D. Blouin observe un individu.

GOELAND A BEC CERCLE - Larus delawarensis

N=4

Toutes les observations furent effectuées au début du mois de décembre.

GOELAND ARGENTE - Larus argentatus

N=17 (12, 2, 3) M=11 A=0.9 C=8.0

GOELAND ARCTIQUE - Larus glaucoides

N=8

GOELAND BOURGMESTRE - Larus hyperboreus

N=3

GOELAND A MANTEAU NOIR - Larus marinus

N=22 (14, 4, 4) M=7.1 A=0.7 C=10

PIGEON BISET - Columba livia

N=42 (16, 16, 10) M=220 A=43 C=20

TOURTERELLE TRISTE - Zenaida macroura

N=6

4 des 6 mentions reçues proviennent de Cap Rouge ou de St-Augustin, deux sites dont les mangeoires attirent cette espèce à chaque hiver.

GRAND-DUC D'AMERIQUE - Bubo virginianus

N=9

Des 9 mentions reçues, 7 proviennent de Portneuf-Station. A cet endroit, le 14 janvier, C. Marcotte observe ce hibou manger du suif à sa mangeoire!!

HARFANG DES NEIGES - Nyctea scandiaca

N=19 (5, 7, 7) M=1.1 A=0.1 C=9.0

Cet oiseau ne fut observé qu'à 3 occasions sur la rive nord, comparativement à 16 observations sur la rive sud, dans la région de Québec.

CHOUETTE EPERVIERE - Surnia ulula

N=9

Deux oiseaux furent notés aux environs de Québec. Un premier, à Cap Tourmente, le 3 décembre (B. Houde, P. Lane), puis un autre à Deschambeault du 12 janvier au 24 février (C. Marcotte et coll.)

CHOUETTE RAYEE - Strix varia

N=4

CHOUETTE LAPONE - Strix nebulosa

N=20 (18, 2, 0) M=4.4 A=0.4 C=9.4

L'importance de l'invasion de cet hiver fut certainement extraordinaire (voir «observations ornithologiques québécoises»), même si l'on tient compte du nombre élevé d'observateurs. Du 13 novembre (Bull. ornit. 28#162) au 18 janvier, les ornithologues de la région de Québec nous ont envoyé leurs observations de ce spectaculaire hibou.

Près d'une cinquantaine d'individus furent l'objet de mentions dans la région. Une plus grande précision dans les nombres serait superflue et trompeuse, puisque nous ne pouvons pas évaluer les déplacements (arrivées, départs) dans les groupes de chouettes. De plus, l'observation d'oiseaux par plusieurs ornithologues, séparément, vient compliquer les affaires davantage.

Toutefois, un bref tableau pourra résumer la situation régionale:

Date	Lieu (Nombre)	Observateur(s)
01 déc.	Pte. de la Martinière (1)	D. Morency, C. Vachon
03 déc.	Cap Tourmente (4)	P. Lane, B. Houde
04 déc.	Cap Tourmente (5)	J.P. Ouellet et coll.
10 déc.	Charlesbourg (1)	M. Darveau
10 déc.	Beauport (1)	C.O., C. Simard
10 déc.	Cap Tourmente (17)	G. Bouchard et coll.
11 déc.	Cap Tourmente (17)	R. Lepage et coll.
11 déc.	Maizerets (1)	C. Vachon
15 déc.	Ange-Gardien (1)	L. Gariépy
16 déc.	Cap Tourmente (1)	G. Bouchard
18 déc.	Beauport (1)	C. Simard et coll.
27 déc.	Cap Tourmente (4)	D. Blouin et coll.
31 déc.	Portneuf-Station (1)	G. Morrisette et coll.
03 jan.	La Durantaye (1)	R. Lepage
18 jan.	St-Jean-Chrysostome (1)	S. Carrier



Figure 1. Chouette lapone à l'Île des Soeurs, mars 1979, par Christian Marcotte

Bien sûr, ceci n'est qu'un relevé partiel, les informations circulant surtout de bouche à oreille, parfois sur papier et ne se rendant malheureusement qu'à l'occasion aux rédacteurs du Bulletin ornithologique...

NYCTALE BOREALE - Aegolius funereus

N=4

Un individu est observé sporadiquement à Cap Tourmente en décembre et janvier (M. Darveau et coll.). Un autre oiseau est noté à Courville, le 17 décembre (P. Lane).

PETITE NYCTALE - Aegolius acadicus

N=3

Le 9 janvier, C. Simard en observe une à Beauport. Une autre est notée à Maizerets, le 15 janvier (C. Vachon et coll.).

MARTIN-PECHEUR D'AMERIQUE - Ceryle alcyon

N=1 (1, 0, 0)

Un dernier individu est signalé au Cap Tourmente par P. Lane et B. Houde, le 3 décembre.

PIC MINEUR - Picoides pubescens

N=82 (34, 35, 13) M=2.5 A=0.98 C=39

PIC CHEVELU - Picoides villosus

N=82 (30, 33, 19) M=2.4 A=0.92 C=39

PIC A DOS NOIR - Picoides arcticus

N=5 (0, 2, 3)

S. Carrier en observe un à St-Jean-Chrysostome, le 18 janvier. Les autres mentions proviennent du parc des Laurentides.

PIC FLAMBOYANT - Colaptes auratus

N=2 (2, 0, 0)

A Beauport, le 11 décembre, un individu est «surpris» en train de se nourrir de fruits de vinaigrier (G. Bouchard). Un dernier oiseau est observé à Cap-Rouge, le 19 décembre (L. Côté).

GRAND PIC - Dryocopus pileatus

N=12 (2, 6, 4) M=1.5 A=0.08 C=5.7

Tout comme l'hiver dernier, un couple de ces oiseaux a fréquenté le poste d'alimentation de C. Marcotte à Portneuf-Station.

ALOUETTE CORNUE - Eremophila alpestris

N=11 (2, 0, 9) M=7.9 A=0.41 C=5.2

GEAI DU CANADA - Perisoreus canadensis

N=3 (0, 2, 1)

Trois représentants de cette espèce de la forêt boréale sont notés à Courville, le 3 janvier, par M. Blouin et M. Paquet. Les deux autres observations proviennent du parc des Laurentides.

GEAI BLEU - Cyanocitta cristata

N=89 (39, 32, 18) M=7.5 A=3.2 C=42

CORNEILLE D'AMERIQUE - Corvus brachyrhynchos

N=25 (9, 10, 6) M=2.8 A=0.33 C=12

GRAND CORBEAU - Corvus corax

N=35 (15, 11, 9) M=2.7 A=0.44 C=17

MESANGE A TETE NOIRE - Parus atricapillus

N=114 (44, 44, 26) M=20 A=11 C=54

Tout comme lors des deux derniers hivers, la Mésange à tête noire est l'espèce qui apparaît le plus souvent sur les feuillets d'observation que nous avons reçus.

MESANGE A TETE BRUNE - Parus hudsonicus

N=6 (3, 2, 1)

SITELLE A POITRINE ROUSSE - Sitta canadensis

N=29 (9, 15, 5) M=1.6 A=0.22 C=14

SITELLE A POITRINE BLANCHE - Sitta carolinensis

N=52 (22, 20, 10) M=1.9 A=0.47 C=25

GRIMPEREAU BRUN - Certhia americana

N=16 (4, 8, 4) M=1.0 A=0.08 C=7.6

Rappelons que cette espèce hiverne régulièrement dans les Basses-Terres du Saint-Laurent.

TROGLODYTE DES FORETS - Troglodytes troglodytes

N=1 (1, 0, 0)

D. Lacroix et coll. nous signalent un dernier oiseau, le 4 décembre, au Cap Tourmente.

ROITELET A COURONNE DOREE - Regulus satrapa

N=4 (2, 1, 1)

Notons la présence de 4 individus à Cap-Rouge, le 13 février (G. Bouchard).

ROITELET A COURONNE RUBIS - Regulus calendula

N=1 (1, 0, 0)

Un individu s'est attardé au Cap Tourmente jusqu'au 27 décembre (A. Gouge et coll.).

SOLITAIRE DE TOWNSEND - Myadestes townsendii

N=1 (1, 0, 0)

Cet habitant des Rocheuses est venu «visiter» la région de Québec au même moment de l'année qu'il l'avait fait il y a deux ans; G. Bouchard nous signale sa présence à Neufchatel, le 19 décembre.

N.D.L.R.: Il est surprenant d'avoir reçu une seule mention pour cette espèce quand on sait que plusieurs personnes se sont déplacées pour voir cet oiseau!

MERLE D'AMERIQUE - Turdus migratorius

N=10 (9, 1, 0) M=1.0 A=0.05 C=4.7

MOQUEUR POLYLOTTE - Mimus polyglottos

N=3 (1, 2, 0)

Deux oiseaux sont notés à Beauport, le 18 décembre (C. Simard et coll.). Un autre individu est observé à St-Augustin, les 4 et 5 janvier (G. Bouchard et coll.).

PIPIT SPIONCELLE - Anthus spinoletta

N=1 (1, 0, 0)

Un Pipit moins pressé que les autres est présent à Maizerets, le 2 décembre (C. Vachon).

JASEUR BOREAL - Bombycilla garrulus

N=22 (7, 13, 2) M=24 A=2.5 C=10

Après un hiver hors de l'ordinaire (voir le Bulletin ornithologique de l'hiver dernier: vol. 28, no. 1), la situation est revenue à la normale chez les Jaseurs.

G. Bouchard en dénombre jusqu'à 115, le 4 janvier, à Cap-Rouge.

JASEUR DES CEDRES - Bombycilla cedrorum

N=1 (1, 0, 0)

R. Simard et coll. en observent un à Beauport, le 18 décembre.

PIE-GRIECHE GRISE - Lanius excubitor

N=27 (10, 11, 6) M=1.1 A=0.14 C=13

ETOURNEAU SANSONNET - Sturnus vulgaris

N=94 (36, 39, 19) M=12 A=5.1 C=44

PARULINE A CROUPION JAUNE - Dendroica coronata

N=1 (1, 0, 0)

Notre seule Paruline de l'hiver a eu l'audace de s'aventurer à l'intérieur d'un bâtiment de ferme. Comme elle ne retrouvait plus la sortie, elle a dû être attrapée et relâchée à l'extérieur par les observateurs (L. Ste-Marie et A. Savard, 2 décembre, Portneuf-Station). Elle a malheureusement été trouvée morte le lendemain.

CARDINAL ROUGE - Cardinalis cardinalis

N=1 (1, 0, 0)

P. Fradette rapporte la présence d'une femelle à Québec, le 31 décembre. Il ne donne pas plus de détails.

TOHI A FLANCS ROUX - Pipilo erythrophthalmus

N=1 (0, 0, 1)

Pour un deuxième hiver consécutif, un individu appartenant à la race de l'ouest est signalé dans la région de Québec. En effet, R. Barry observe «un mâle au dos tacheté de blanc», le 6 février, à Montmagny. Selon les informations recueillies par l'observateur, l'oiseau fréquenterait régulièrement la même mangeoire depuis le début de janvier et en aurait fréquenté une autre au début de décembre.

BRUANT HUDSONIEN - Spizella arborea

N=7 (7, 0, 0)

L'espèce est signalée au Cap Tourmente jusqu'à la fin de décembre.

BRUANT CHANTEUR - Melospiza melodia

N=12 (4, 5, 3) M=1.0 A=0.06 C=5.7

Le Cap Tourmente a hébergé un individu pendant toute la période couverte par ce Bulletin. Un autre oiseau est observé à St-Augustin, le 13 janvier, par M. Sabourin et G. Bouchard. Finalement, R. Barry en signale un à Montmagny (à la même mangeoire que le Tohi), le 6 février.

BRUANT DE LINCOLN - Melospiza lincolni

N=1 (1, 0, 0)

F. Grenon et N. Dion en notent un au Cap Tourmente, le 4 décembre. Il s'agit d'une mention très tardive pour cette espèce.

BRUANT DES MARAIS - Melospiza georgiana

N=1 (1, 0, 0)

Un dernier oiseau nous est signalé par C. Vachon, le 2 décembre, à Maizerets.

BRUANT A GORGE BLANCHE - Zonotrichia albicollis

N=3 (2, 1, 0)

Le 13 janvier, P. Lane en observe un à son poste d'alimentation de Courville.

BRUANT A COURONNE BLANCHE - Zonotrichia leucophrys

N=1 (1, 0, 0)

Un oiseau est présent à Montmagny, le 4 décembre (A. Duval et G. Bouchard).

JUNCO ARDOISE - Junco hyemalis

N=4 (3, 1, 0)

La dernière mention de cette espèce provient de Portneuf-Station, le 1^{er} janvier (C. Marcotte).

BRUANT LAPON - Calcarius lapponicus

N=1 (1, 0, 0)

Nous avons reçu une seule mention pour cette espèce: un individu au Cap Tourmente, le 10 décembre (G. Bouchard).

BRUANT DES NEIGES - Plectrophenax nivalis

N=19 (17, 1, 1) M=13 A=1.1 C=9.0

CAROUGE A EPAULETTES - Agelaius phoeniceus

N=7 (3, 1, 3)

Deux mâles sont signalés sporadiquement à Berthier-sur-mer entre le 10 janvier et le 24 février (J. Lachance).

QUISCALE ROUILLEUX - Euphagus carolinus

N=6 (1, 2, 3)

C. Vachon et coll. en observent un à Maizerets, le 16 janvier. G. Bouchard signale la présence d'un individu à Cap-Rouge, le 25 janvier et les 10 et 13 février. Un dernier oiseau est noté à Montmagny, à la même mangeoire que le Tohi, le 6 février (R. Barry). N.D.L.R.: Il existe peu de mentions d'hivernage pour cette espèce.

QUISCALE BRONZE - Quiscalus quiscula

N=40 (24, 10, 6) M=3.1 A=0.59 C=19

L'espèce a hiverné à Cap-Rouge (G. Bouchard), à Courville (P. Lane) et à Ste-Marie de Beauce (C. Hébert).

VACHER A TETE BRUNE - Molothrus ater

N=2 (1, 1, 0)

D. Blouin et G. Bouchard en observent 2 à St-Romuald, le 13 janvier.

DUR-BEC DES PINS - Pinicola enucleator

N=60 (26, 18, 16) M=9.7 A=2.7 C=28

BEC-CROISE A AILES BLANCHES - Loxia leucoptera

N=1 (0, 1, 0)

Les Becs-croisés se sont faits beaucoup plus rares que l'hiver dernier. La seule observation provient de Courville où P. Lane note la présence d'un individu à son poste d'alimentation, le 2 janvier.

SIZERIN FLAMME - Carduelis flammea

N=37 (20, 9, 8) M=7.7 A=1.3 C=17

CHARDONNERET DES PINS - Carduelis pinus

N=15 (8, 2, 5) M=6.5 A=0.46 C=7.1

L'agressivité de cet oiseau est bien connue. G. Bouchard note, d'ailleurs, que celui-ci ne laisse pas sa place devant les Durs-becs des pins et les Gros-becs errants.

CHARDONNERET JAUNE - Carduelis tristis

N=1 (1, 0, 0)

Un dernier individu est signalé à Beauport, le 18 décembre (C. Simard et coll.)

GROS-BEC ERRANT - Hesperiphona vespertina

N=92 (35, 37, 20) M=14 A=5.9 C=43

On nous informe de la présence d'un Canard roux à La Pocatière, le 16 octobre 1983, ainsi que d'un Pécasseau à échasses à St-Joseph de Beauce le 30 juillet 1983 (Y. Maheu et coll.).

Par ailleurs, le Morillon à tête rouge du 11 septembre dernier (Bulletin ornithologique 28(4):147), aux Escoumins n'était pas le fruit d'une erreur de ligne, mais bien un Morillon à tête rouge! Nous remercions A. Côté et Y. Maheu des précisions qu'ils ont apportées aux rédacteurs.

— — —
Observations ornithologiques 'extrarégionales'

La présente chronique relate les observations dignes de mention provenant de toutes les régions du Québec non-couvertes par un relevé régional d'observations. Il va sans dire que toute donnée numérique ('statistique') aurait peu de sens, étant donné la variabilité énorme de la provenance des feuillets. Par conséquent, nous avons choisi d'utiliser un texte continu pour cette chronique.

Les principales régions couvertes ici sont: le Nouveau-Québec, la Baie-James, l'Abitibi, le haut-St-Laurent (rive nord), la Beauce, la basse Côte Nord et les Iles de la Madeleine. Evidemment, la naissance de publications régionales (bien diffusées) aura pour effet de raccourcir cette liste, puisque la politique du COQ en est une de complémentarité des publications et non pas de 'double représentation' des régions dans les journaux ornithologiques du Québec (mise à part la chronique 'observations ornithologiques québécoises').

Avant de passer aux oiseaux, il serait bon de signaler aux observateurs hors de la 'région' de Québec qu'ils seront toujours les bienvenus s'ils désirent produire une chronique pour leur région ou leur 'localité'. Dans ce cas ils n'auront qu'à téléphoner ou écrire à un des rédacteurs du Bulletin ornithologique et ce dernier leur enverra la documentation nécessaire (feuillets, etc.)

Deux Grands Cormorans le 6 décembre à la lagune du Hâvre-aux-Maisons (I. de la Madeleine, PF) concrétisent le statut 'nicheur résidant' de cette espèce dans le Golfe. Au même endroit, un Grand Héron a séjourné jusqu'au 15 décembre (PF), ce qui constitue cette fois-ci une mention remarquable. Toujours aux Iles (Grande Entrée), PF rapporta une mention de 2 femelles Eider à tête grise, le 23 décembre (selon D. Eloquin). A Baie des Rochers (Charlevoix) cette fois-ci, JMC mentionne avoir vu 1500 Canards kakawi, le 5 décembre, ce qui s'avère un nombre 'habituel' pour la région. 12 Garrots de Barrow à Baie Ste-Catherine (29 janvier, AB, EB) constituent peut-être aussi un nombre routinier, mais tel n'est pas le cas des 53 Petits Garrots vus au même endroit le 1 février (AB, EB).

Chez les rapaces, mentionnons, comme il se doit, le(s) Pygargue(s) à tête blanche à Baie Ste-Catherine, les 15 décembre (JMC) et 29 janvier (AB, EB). En Bauce, SL, de St-Benjamin, nous indique la présence d'un Autour des palombes, les 4 et 24 décembre. La Buse pattue fut mentionnée tout l'hiver à La Pocatière (CA, YM, PB, PF), et on y nota le Faucon émerillon jusqu'au 27 décembre (CA, YM). Le Faucon pèlerin vint couronner le tout le 17 décembre, au même endroit (YM). Le pèlerin de Baie Ste-Catherine le 15 décembre (JMC) illustre bien le potentiel ornithologique de l'endroit, tout comme celui de St-Joseph de Beauce, le 21 janvier (YM, LL, CM). Quant au Faucon gerfaut, mentionnons celui de St-Joseph le 19 janvier (CM, RD) et l'autre, encore à Tasiujaq (N.-Québec) le 14 décembre (RS).

La Perdrix grise, d'après les mentions, semble bien établie à St-Joseph de Beauce. Le Lagopède des saules, autre Phasianidae à moeurs grégaires est vu en bon nombre par RS, à Tasiujaq (50 le 4 décembre). Chez les mouettes, PF nous mentionne que la Mouette rieuse a séjourné aux I. de la Madeleine au moins jusqu'au 18 décembre, tandis que la Mouette de Bonaparte y a été vue jusqu'au 4 décembre. 1000 goélands à Baie Ste-Catherine (AB, EB, 29 janvier) profitent sans doute du brassage des eaux à la sortie du Saguenay.

Alors qu'autrefois la Tourterelle triste était peu commune à Québec, même en été, voilà maintenant qu'elle se voit jusqu'à La Pocatière, à l'orée de l'hiver (6, le 4 décembre, CA). Mais malgré tout, le Harfang des neiges continue de 'voler la vedette' à La Pocatière, avec pas moins de 23 mentions indiquant jusqu'à 7 individus. Toutefois, même le Harfang peut être dans l'ombre, comme ce fut le cas cet hiver en raison du phénomène 'Chouette lapone'. Nous prions le lecteur de regarder les autres chroniques pour les détails. En terminant avec les hiboux, parlons de la Chouette épervière vue dans les limites de Québec, le 9 décembre, par AC, de la Chouette rayée de Ixworth (4 février) et du Hibou des marais de Cap-à-l'Aigle (2 décembre, JMC).

Quelques Grands Pics nous sont mentionnés de la rive sud; le Pic à dos noir fut aussi rapporté par endroits en Beauce. 2 Mésanges à tête noire furent observées le 4 décembre aux I. de la Madeleine (PF), où l'espèce est peu commune. Le Merle d'Amérique est resté à La Pocatière jusqu'au 24 décembre, semble-t-il (CA). A St-Joseph-de-la-rive, un merle fut observé les 28 décembre et 15 janvier (YA, HM). Les mentions de Moqueur polyglotte nous sont parvenues de St-Joseph-de-Beauce (CM) et La Pocatière (YM).

Le Jaseur boréal brilla par son absence dans la plupart des régions. Ce ne fut toutefois pas le cas des bruants: un B. hudsonien à l'I. du Cap-aux-Meules le 29 janvier (PF, SP), un B. chanteur à St-Joseph-de-Beauce le 19 décembre (CM), un B. à gorge blanche au même endroit (CM, LL, 25 février), et plusieurs B. lapons à La Pocatière (YM, Ca). Mentionnons aussi le Junco ardoisé de La Pocatière, les 12 et 17 décembre (ABe).

Parmi les autres Emberizidae, notons les Carouges à épaulettes, Quiscales bronzés et Vachers à tête brune ayant hiverné, du moins partiellement, à St-Joseph de Beauce (CM, LL). Encore cet hiver, les Sizerins ont été discrets; on en mentionne toutefois en petit nombre dans la région de Kamouraska et l'Abitibi, entre autres. Quant au Chardonneret jaune, les excursionnistes du club de La Pocatière en ont noté un à cet endroit, le 17 décembre.

LISTE DES CONTRIBUTEURS

F= feuillets			M= mentions par feuillet			CA= cote d'activité		
Contributeurs	F	M	CA	Contributeurs	F	M	CA	
J.P. Barry	1	17	4,0	J. Hudon	1	17	4,0	
R. Barry	4	8	8,5	D. Lacroix	1	12	3,5	
A. Bérubé	1	5	1,3	J. Lachance	7	7	12,9	
F. Bilodeau	1	4	1,5	M. Lachance	1	6	2,0	
D. Blouin	10	12	30,4	P. Lane	17	13	50,9	
M. Blouin	7	8	13,4	L. Larochelle	3	4	3,5	
G. Bouchard	45	9	101	R. Lepage	6	8	12,9	
C. Brière	1	7	1,5	C. Marcotte	18	6	29,9	
C. Brodeur	5	7	10,7	S. Marcotte	5	1	4,5	
P. Brousseau	5	3	4,7	S. Marchand	2	8	4,9	
S. Carrier	2	9	4,0	G. Ménard	1	1	0,9	
R. Chabot	1	2	1,3	L. Messely	1	12	2,9	
J. Cloutier	1	9	1,7	D. Morency	6	4	8,2	
COQ	3	14	11,5	G. Morrisette	16	2	14,0	
L. Côté	1	1	0,9	P. Otis	2	2	2,2	
S. Côté	2	5	2,6	J.P. Ouellet	1	12	3,5	
M. Darveau	5	6	10,0	M. Paquet	1	7	1,5	
O. Darveau	2	7	3,6	C. Pépin	1	11	1,9	
E. Delaunois	1	2	1,3	P. Perreault	4	5	6,5	
A. Desrochers	5	6	8,1	J. Renaud	1	12	3,5	
N. Dion	13	5	19,9	M. Sabourin	7	8	14,9	
A. Duval	4	6	6,9	A. Samson	1	11	2,2	
G. Falardeau	4	10	8,9	A. Savard	1	1	0,9	
P. Fradette	2	7	3,0	C. Simard	9	9	24,2	
B. Gariépy	1	10	2,7	G. Simard	1	3	1,1	
L. Gariépy	1	1	0,9	R. Simard	5	8	16,1	
S. Giraldeau	1	2	1,0	L. Ste-Marie	4	1	1,5	
A. Gouge	3	17	13,0	A. Tremblay	1	4	1,5	
F. Grenon	13	5	19,9	P. Tremblay	3	4	3,3	
Y. Hamel	1	1	0,9	J. Turcotte	2	5	2,6	
C. Hébert	16	3	17,1	C. Vachon	10	7	21,8	
B. Houde	1	26	7,6					

De l'extérieur . . .

Y. Aubry (YA)	L. Légaré (LL)
A. Beaulieu (ABe)	D. Lessard
P. Bergeron (PB)	S. Lessard (SL)
A. Bouchard (AB)	C. Maheu
E. Bouchard (EB)	Y. Maheu (YM)
G. Bouchard	C. Marcotte
A. Côté (AC)	S. Marcotte
J.-H. Côté (JMC)	H. Mead (HM)
R. Doyon (RD)	G. Morrisette
P. Fradette (PF)	G. Paquet
J. Lachance	S. Poirier (SP)
C. Hébert	F. Shaffer
	R. Simard (RS)

Malgré les conditions météorologiques rigoureuses qui prévalaient cet hiver, plusieurs grèbes ont été observés tardivement. Un Grèbe à bec bigarré est noté à La Salle jusqu'au 1^{er} janvier (P. Bannon); la présence d'un Grèbe cornu la même journée à Valleyfield (B. Barnhurst, M. McIntosh) représente la mention la plus tardive connue; trois Grèbes jougris sont observés à Pointe-Saint-Pierre le 28 décembre (R. Bisson, F. Francoeur) et deux à Hull le 2 janvier (R. Dubois, E. Breault). Un Grèbe jougris à Beauharnois le 12 février (P. Bannon) et Magog le 25 février sont particulièrement hâtifs. Quatre Cormorans à aigrettes observés à Cap-des-Rosiers le 5 février (M. Trudel, M. Chagnon) apportent la première mention régionale pour cette période de l'hiver.

Un Grand Héron possiblement hivernant est noté à Sherbrooke les 4 janvier et 4 février (F. Shaffer). Un Bihoreau à couronne noire à Québec le 2 décembre (C. Vachon) établit pour le Québec la mention la plus tardive connue. Un Cygne muet d'origine inconnue est noté pour la première fois le 10 décembre à Côte-Ste-Catherine et a été retrouvé mort le 30 décembre (*vide* N. David). Un deuxième oiseau d'origine captive se trouvait à Vaudreuil du 27 au 30 décembre lorsqu'il a été abattu (*vide* G. Huot). Deux Bernaches nonnettes ont été abattues à Repentigny le 9 décembre, aucun indice d'origine captive n'est noté sur un des spécimens (*vide* Y. Aubry, un spécimen au M.N.S.N.). Cinq Bernaches du Canada et autant de Canards branchus ont hiverné à St-Armand (J. Sauro), s'alimentant à même les provisions de grains distribués à un groupe de canards captifs. Trois couples de Morillons à tête rouge présents au large de l'île Perrot le 25 février (*vide* P. Smith) représentent une mention hâtive sans précédent. Un Petit Morillon femelle noté près de Laval jusqu'au 12 février (M. Julien) et une à Aylmer jusqu'au 29 janvier (D. St-Hilaire *et al*) sont probablement demeurés dans ces régions jusqu'à la fin de la période. D'autres mentions hivernales d'intérêt sont: un Grand Morillon mâle à l'embouchure de la rivière Manicouagan, trois Petits Garrots à Godbout et un mâle Bec-scie couronné à Baie-Comeau, tous le 4 février (C. Deschênes, S. Martin, G. Cyr); un Canard Kakawi à Hull le 18 février (R. Dubois) et une Macreuse à ailes blanches à Rimouski le 17 février (Y. Gauthier). Des observations tardives et inusitées de Canard roux sont faites à Rimouski les 5 et 9 décembre (C. Brassard, Y. Gauthier).

Un Uruba à tête rouge est observé près de Havelock le 29 janvier (R. Waddel *vide* P. Smith); cette observation est la seule publiée pour le mois de janvier au Québec, bien qu'il existe plusieurs mentions en février depuis quelques années. Cette observation coïncide avec une population locale de chevreuil exceptionnellement élevée.

Deux Pygargues à tête blanche adultes hivernant au barrage hydro-électrique Manic-2 sur la rivière Manicouagan les 3 et 29 février (G. Charette). Ce site d'hivernage s'ajoute à d'autres sites déjà mentionnés précédemment (voir *American Birds* 33:265). Les premiers Busards St-Martin ont été notés à Dundee le 17 février (D. Gervais) et Melocheville le 19 (P. Bannon). Les rapports de l'Epervier de Cooper consistent en la présence d'un oiseau à Philipsburg durant toute la période (*vide* P. Smith), un à Dundee le 5 janvier (D. Gervais) et un à Hull le 29 janvier (D. St-Hilaire *et al*), les collaborateurs régionaux dans le sud-ouest du Québec nous ont rapporté la présence de l'Autour des Palombes en plus grand nombre que normalement. Une Buse à épaulettes à Philipsburg le 14 janvier (C. Chalk, R. Galbraith) représente l'une des rares mentions de janvier pour la région. L'observation d'un Faucon émerillon à Betsiamites le 4 février (A. Massé, A. Bouchard, D. McKae, R. Turgeon) est la seule qui nous a été rapportée. Le Faucon pèlerin a, pour sa part, été noté plus souvent: jusqu'à 4 oiseaux fréquentaient le centre-ville de Montréal cet hiver (R. Galbraith) et en janvier des individus ont été notés à Hull (D. Dallaire, D. St-Hilaire, M. Lalancette) à Rimouski (D. Ruest) et Mont-Louis (R. Mimeault, G. Laflamme). Six Faucons gerfauts ont été rapportés dans le Sud du Québec; saison normale.

Un Faisan de chasse d'origine inconnue fut noté à Dundee en février (D. Gervais), tandis qu'un autre, à Havre-aux-Maisons (*vide* P. Pradette), était d'origine captive, comme le fut probablement le couple de Colins de Virginie, qui fréquenta un poste d'alimentation au sud de Montréal, jusqu'à tard en décembre (*vide* N. David).

Le Bécasseau maubèche de Pointe-au-Père, d'abord rapporté à l'automne, fut observé à nouveau le 9 décembre (Y. Gauthier). Une Bécassine des marais était présente à Beauport dès le 25 février (P. Lane). De nouveaux records de départ furent établis par la Mouette à tête noire au barrage Manic-1 le 27 novembre (G. Cyr), à Beauharnois les 3-4 décembre (B. Barnhurst, M. McIntosh, M. Gosselin) et à La Salle le 17 décembre (B. Barnhurst). Bien que les Goélands à bec corclé n'ont pas hiverné cette année, le premier à être mentionné fut un adulte hâtif à La Salle le 11 février (P. Bannon, R. Yank). Un Goéland de Thayer visita

Beauharnois le 27 décembre (B. Barnhurst, M. McIntosh) et un Goéland à manteau noir passa la saison à Rapides-des-Joachims (*vide* M. Gosselin) - une des rares mentions loin du fleuve St-Laurent. Un remarquable groupe de 7 Mouettes blanches (5 ad., 2 imm.) s'est présenté à Pointe-Label le 18 décembre (C. Brouée, F. Buissière, A. Hémond). Les mangeoires ont permis aux Tourterelles tristes de séjourner tout l'hiver en petits groupes à Philipsburg, Hudson et Montréal.

Un Petit-duc maculé a été trouvé mort à Grand-Remus, le 28 janvier (R. Emond), à l'extrémité nord de l'aire de distribution de l'espèce. Les hiboux boréaux ont en général fait bonne figure, en particulier dans le cas de la Chouette lapone!

Attention spéciale

La dernière invasion majeure de Chouettes laponnes au Québec s'est produite en 1978-79, elle impliqua 60-70 individus et fut alors décrite comme «...apparemment la plus importante enregistrée depuis 1889-90» (*Ann. Birds* 33:266). L'invasion de cette année fut comparativement extraordinaire, en fait, puisqu'au moins 250 oiseaux furent notés. A la suite de quelques mentions éparses durant la seconde moitié de novembre, l'invasion s'est concrétisée alors que 17 oiseaux furent observés les 10-11 décembre, au Cap-Tourmente (G. Bouchard *et al*). Cet endroit fut l'hôte de 34 individus au total (*vide* J. Turcotte). Plusieurs individus ont aussi atteint la haute Côte-Nord lors de cette période, avec 10 à Cap-à-l'Aigle le 2 décembre (J.-M. Côté). Alors que les observations ont subséquemment diminué dans ces régions, où l'espèce était en très petit nombre après la première semaine de janvier, des concentrations majeures se déplacèrent vers le sud-ouest québécois, vers les 15-20 décembre, soit environ 25 et 19 dans les régions de Montréal et du sud de l'Outaouais, respectivement. Autour de Montréal, les nombres continuèrent d'augmenter jusqu'à la fin de l'année - par exemple, 9 près d'Oka le 30 décembre (K. Rogers) - après quoi des nombres impressionnants furent rencontrés au sud-ouest de l'Île de Montréal, incluant des dénombrements de 17+ dans la région de Melocheville - Valleyfield du 31 décembre au 2 janvier. 2 (F. Cadieux *et al*) et 15 (M. Julien) étaient à Dundee le 15 janvier, par ailleurs. Seulement 6 oiseaux furent remarqués dans les Cantons de l'Est. Outre les 16 individus du Saguenay en décembre-janvier (*vide* C. Cormier), peu de mentions provenaient

du centre du Québec - possiblement en raison du peu d'observateurs et du couvert forestier, dissimulant les oiseaux. Comme ce fut le cas en 1978-79, les nombres ont rapidement diminué en février et il restait relativement peu d'individus tôt en mars. Au-delà de la moitié de la trentaine d'oiseaux trouvés morts a péri sous des coups de feu.

Deux Chouettes épervières furent à Cap-à-l'Aigle (J. M. Côté) et des individus solitaires furent rencontrés à Aylmer (*vide* R. Blais), Laval (plusieurs observateurs), Grand-Mère (C. Houde), Deschambault (R. Larose, G. Morrisette), Rimouski (*vide* D. Ruest) et Carleton (R. Caissy). Des Nyctales boréales furent aussi notées en plus grand nombre que d'habitude; un total de 5 à 7 fut découvert durant la saison au Cap Tourmente (Y. Aubry, P. Perreault *et al*), Beauport (P. Lane), Jonquière (J. Meloche), St-Joachim (J. Brodeur *vide* P. Talbot) et Donnacona (*vide* F. Lambert). Un Hibou moyen-duc à la Vernière, le 6 janvier (B. Massé) est digne de mention, compte tenu du peu d'observations provenant des Îles de la Madeleine, mais le Hibou des marais est passé inaperçu après le début de décembre. Des Martins-pêcheurs d'Amérique furent notés près de Laval (1 jan., M. Julien), à Point Comfort (6 jan., D. Toussaint) et à Val-Barrette jusqu'au 13 février au moins (E. Breault) - ce dernier ayant passé l'hiver près d'une pisciculture. Un Pic à ventre roux, le 11e de la province, était à Montmagny durant 2 semaines l'automne dernier (*vide* R. Barry). Alors que les 2 espèces de pics " tridactyles " furent peu rapportés cet hiver dans le sud du Québec, un Pic flamboyant à Rimouski (Y. Gauthier) établissait la mention d'hivernage la plus nordique pour la province.

Le seul Troglodyte de Caroline de la saison a séjourné aux mangeoires de Phillipsburg du 4 décembre au 14 janvier (*vide* G. Montgomery). Un Troglodyte des forêts s'est présenté au même endroit le 29 janvier (G. Montgomery) et un (possiblement 2) aurait apparemment hiverné avec succès à l'Île des Soeurs (*vide* P. Smith). Le huitième Solitaire de Townsend du Québec fut observé à Neufchâtel du 18 au 20 décembre (J. Giroux *et al*). Une Pie-grièche migratrice à Dundee, jusqu'au 10 janvier (D. Gervais), serait la plus tardive jamais vue ici; malheureusement aucun détail n'accompagnait la mention. Etant donné les conditions météorologiques rigoureuses du mois de décembre, il n'est pas surprenant de constater que peu de parulines tardive furent observées; les Parulines à croupion jaune de Barachois, près de Percé, le 17 décembre (A. Fortin), de Bonaventure le 30 décembre (S. Arbour), Île du Havre Aubert (15 janv.) et Île du Havre aux Maisons le 16 janvier (P. Fradette, L. Lefèvre) font exception, toutefois. Les mentions de Cardinal rouge hors de leur aire de dispersion restreinte incluent

des oiseaux isolés à Grand-Mère (18 décembre, *vide* F. Lambert), Québec (31 déc., 1 janv., P. Fradette), Ste-Blandine (R. Jomphe) et à Chandler (P. Poulin) jusqu'à la fin de la saison. Des Tohis à flancs roux hors de leur aire habituelle furent encore découverts cet hiver: un à Murdochville du 18 décembre au 25 janvier (M. Lemieux) et un oiseau de la sous-espèce de l'Ouest à Montmagny jusqu'à la fin de février (R. Lavoie *vide* R. Barry). Un Bruant familier à une mangeoire de Hull le 28^e janvier (R. Fuoco) constitue une rare mention d'hiver; le Bruant chanteur a hiverné avec succès à Rimouski (D. Ruest) et à Pointe-Label (D. McRae, R. Turgeon). 2 Bruants à gorge blanche et 1 Bruant à couronne blanche ont séjourné à un poste d'alimentation de Montréal, cet hiver; cette dernière espèce hiverna aussi à Hull (C. Baumann) et un autre fut trouvé à Sherbrooke le 25 février (J. P. Barry, L. Messely). En ce qui concerne le Junco ardoisé, notons l'individu ayant hiverné à Pointe-Label (D. McRae, R. Turgeon) et les 7 observations provenant des Îles de la Madeleine: 2 à l'Île du Havre Aubert, le 14 janvier, 1 à l'Île du Havre aux Maisons, les 23 et 29 janvier et 3 à l'Île du Cap aux Meules, le 11 février (P. Fradette, L. Lefèvre). Plusieurs mentions hivernales intéressantes d'ictéridés ont été rapportées: un Carouge à épaulettes à St-Anaclet (A. Boisselle), un Quiscal rouilleux à Québec (C. Vachon), un Quiscal bronzé à Pointe-Label (D. McRae, R. Turgeon) et 4 Vachers à tête brune - un à l'Île du Havre Aubert, le 15 janvier (*vide* P. Fradette) et 3 à l'Île du Cap aux Meules, le 29 janvier (P. Fradette). Quelques Dur-becs des pins et Sizerins flammés sont descendus au Québec méridional, alors qu'un an auparavant, leur absence était quasi-complète; la distribution des sizerins sembla toutefois très locale, lorsqu'on sait que l'espèce était en bon nombre au Saguenay et très discrète dans la région de Québec. Des Roselins familiers étaient observés régulièrement à des mangeoires de St-Lambert (G. Duprette) et Hampstead (*vide* M. Ainley), mais furent absents de leurs quartiers généraux de Phillipsburg, jusqu'à la mi-février (C. Chalk), laissant supposer un séjour plus au sud. Les Chardonnerets des pins furent nombreux aux mangeoires du sud-ouest québécois tout au long de la saison.

ERRATUM

La Mouette de Franklin rapportée à la Malbaie le 11 octobre 1982 était en fait aux Escoumins. La Paruline à capuchon illustrée dans *American Birds* 37:850 fut photographiée à l'Île des Soeurs le 10 mai.

NOTE

Suivant la description d'une " Buse de Harlan " (sous-espèce, Buse à queue rousse), dans American Birds 37:282, un lecteur a exprimé son incertitude à propos de l'identification. En conséquence, nous avons demandé l'opinion d'experts sur les rapaces diurnes et avons obtenu des réponses variables - quelques-unes favorisant fortement la Buse pattue. Même si la silhouette et le comportement de cet oiseau furent ceux de la Buse à queue rousse, son plumage se rapprochait de celui de quelques Buses pattues. Les lecteurs sont donc priés de laisser tomber cette mention. Cet épisode, cependant, montre l'importance de publier une description adéquate et l'importance de l'attention des lecteurs.

Yves Aubry
Richard Yank
André Desrochers
(collaboration spéciale)

BERNACHES MARQUÉES DE COLLIERS D'IDENTIFICATION

INTRODUCTION

Depuis le début du printemps de 1984, plusieurs ornithologues québécois rapportent de diverses régions de la province des observations de Bernaches du Canada (Branta canadensis) affichant au cou une étiquette d'identification: un collier de couleur portant un code alfa-numérique. L'accumulation des rapports d'observation pertinents reste le gage de succès dans un tel programme d'étude de populations à l'aide d'individus étiquetés.

HISTORIQUE

La Bernache du Canada utilisant le corridor migratoire de l'Atlantique démontre une vitalité telle qu'on estime les effectifs dénombrés sur les quartiers d'hiver de l'Est américain à plus d'un million d'oiseaux depuis la fin des années soixante-dix. De plus, les groupes de migrateurs côtoient un peu partout dans ces mêmes régions des troupeaux de bernaches plutôt sédentaires, résultant de fructueux programmes de propagation. Plusieurs études ont donc cours localement sur la problématique bernaches vs habitats; un vaste programme de marquage reçoit donc le support des membres du Conseil de la voie de migration de l'Atlantique afin de repérer et signaler les observations de bernaches identifiées de colliers affichant un code-couleur en provenance de divers points de concentration sur les quartiers d'hiver, plus spécialement dans l'état de New York.

OBSERVATIONS DEMANDÉES

Les informations requises ont donc autant de valeur qu'elles comprennent les divers aspects visés: observateur, numéro de téléphone au cas où l'on désire procéder à une vérification, localité et coordonnées si on les connaît, date, couleurs du collier (d'abord la couleur de base du collier, puis la couleur de code inscrit) le code lui-même (toute lecture partielle du code alfa-numérique recevra une considération en autant que la position des caractères incertains ou illisibles sera indiquée sur le rapport d'observation), le nombre de bernaches du troupeau observé, habitat (exemple: champs agricoles, marais côtier, etc.), commentaire pertinent (exemple: oiseau porteur du collier agressé par ses congénères, etc.).

Voici un exemple du formulaire d'observation à utiliser:

OBSERVATEUR _____	LOCALITÉ _____				
ADRESSE: _____	COORDONNÉES _____ N _____ O (si possible)				
_____	_____ Québec				
TÉL.: () _____	ville comté				
Ind. rég.					
Date	Couleur du collier	Code	Nombre de bernaches vues	Habitats	Commentaires
Fond	Code				

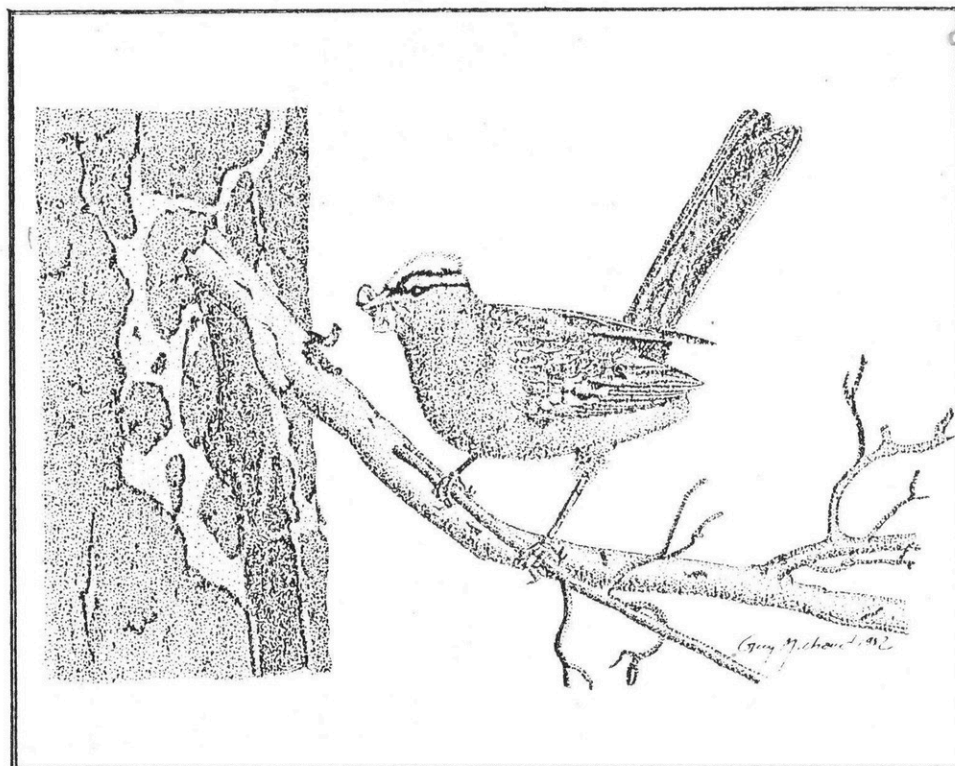
On peut rapporter individuellement ou collectivement ses observations en les adressant au Service canadien de la faune, a/s Pierre Dupuis, C.P. 10100, 9e étage, Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5 ou en écrivant en anglais au N.Y. Cooperative Wildlife Research Unit, Fernow Hall, Cornell University, Ithaca, New York 14853.

- 31 -

L'éco-éthologie des oiseaux...

L'étude du comportement des oiseaux .2.

par: Guy Michaud



Pinson à couronne blanche (*Zonotrichia leucophrys*)

Une petite rivière aux eaux perlées et lucides qui roulent sur un fond caillouteux. Une frange d'aulnes et de saules qui la sépare de la pessière à claudonie. Un Pinson à couronne blanche se perche sur une branche sèche d'une épinette noire (*Picea mariana*) avec un papillon dans le bec. La queue est dressée, diagonale au corps pour assurer son aplomb, le temps de reprendre son envol. Les plumes de la tête sont légèrement hérissées.

Mais pour décrire le Pinson à couronne blanche, il faut l'entendre chanter dans ce décor de taiga et pour ce faire, vous devrez vous rendre dans son aire de nidification dans le centre du Québec. Sinon vous devrez vous contenter de quelques sons "inquiets" et monosyllabiques émis lors de ses passages migratoires en compagnie de Junco ardoisé et de Pinson à gorge blanche... (La Grande Rivière, Territoire de la Baie James, été 1979)

- 32 -

L'ÉCO-ÉTHOLOGIE DES OISEAUX...

L'étude du comportement des oiseaux

Dans un article précédent " L'éco-éthologie des oiseaux..." nous avons constaté que l'écologie et l'éthologie occupaient une place marginale dans le loisir ornithologique au Québec . Ce second exposé s'intéresse à l'éthologie , i.e. l'étude du comportement .

Peut-on étudier le comportement des oiseaux sans s'astreindre à de longues heures d'étude et comment peut-on conserver une certaine rigueur à nos observations ? Tous les journaux ornithologiques ont publié à un moment ou un autre des suggestions dans le but de maintenir ou d'améliorer la qualité des rapports de mentions ornithologiques rédigés par les membres . Chacun(e) apprend alors qu'il existe un code d'éthique à respecter pour qu'une mention soit acceptable et il semble juste qu'il en soit ainsi . Peut-on s'accorder une certaine rigueur lorsqu'il s'agit d'un rapport d'observation d'un comportement ? Je crois que oui , mais elle n'est pas établie selon les mêmes critères .

Je voudrais suggérer ici une procédure que pourrait respecter les adeptes du loisir ornithologique qui désireraient ajouter ce volet à leur activité . Des informations de base sont nécessaires et, à celles proposées ci-dessous , les intéressés(es) pourront y en ajouter d'autres . Je cherche plutôt à conscientiser les gens sur une approche complémentaire de l'ornithologie qui je l'espère connaîtra un développement dans le futur . De plus je suis pleinement conscient que l'étude du comportement peut emprunter de nombreuses voies mais je n'en détaillerai qu'une ici...

Pour mieux situer le lecteur je présenterai ma démarche en étudiant un comportement que j'ai observé et analysé . Ceci nous amènera à constater que tous(tes) les ornithologues ont une connaissance du comportement des oiseaux , mais que celle-ci semble rarement rationalisée et ne s'exprime pas...

MATÉRIEL ET PRÉPARATION

A l'approche de ceux et celles qui pratiquent de l'ornithologie d'identification , la personne qui désire observer les comportements des oiseaux possède peu de ressources pour identifier ce qu'elle verra . Le carnet de terrain , votre crayon , vos jumelles , votre enregistreuse portable , votre caméra et vos sens sont vos instruments de travail . Le guide de terrain n'est plus indispensable et l'intérêt n'est plus soutenu par l'éventualité de recenser un grand nombre d'espèces ou d'en trouver une nouvelle , mais bien de répertorier des comportements chez les oiseaux .

Si vous êtes déterminés au départ à étudier une espèce particulière, il convient de lire tout ce qui vous tombe sous l'oeil la concernant afin de vous sensibiliser à celle-ci . Il est aussi opportun de lire sur des espèces " cousines " de l'oiseau étudié car certains comportements transcendent les espèces . Choisissez une espèce pour laquelle vous avez un attrait particulier ce sera une motivation additionnelle .

CONTEXTE

où es-tu frederick frederick frederick

La nuit s'estompe sous le feu jaune du jour qui se lève . Vous êtes accroupis sur le bord d'un petit lac de montagne , les deux pieds dans les fleurs de rosée . L'air est vif de vie et une eau légère cours sur le ventre lisse du lac .

où es-tu frederick frederick frederick

La lune danse encore au-dessus des arborescences . Le chant précis naît du coeur de la pessière noire, dense et opaque . Le chant du Bruant à gorge blanche colore le matin encore légèrement pâteux . Il plonge dans vos espaces intimes .

Psshhhhiiii psshhhhiiii ! Vous voulez observer l'oiseau qui reste caché dans la végétation . Votre chuintement exerce une attraction sur l'oiseau qui émerge des bosquets d'aulnes qui s'agrippent au rivage du lac . VOUS VENEZ DE PROVOQUER UN COMPORTEMENT CHEZ LE BRUANT À GORGE BLANCHE !!!

Comment décrire un comportement qui n'a duré que quelques secondes ? Que faut-il noter sur le terrain ? Comment rapporter objectivement aux autres mon observation ? A l'instar d'une identification il faut recueillir de façon systématique plusieurs détails qui pourraient être les suivants .

INFORMATIONS

Elles devraient être prises directement sur le terrain ou le plus tôt possible après l'observation . Il s'agit de détails techniques dans tous les cas mais qui ont une importance .

- date : on doit connaître le moment de l'année car plusieurs comportements sont " saisonniers "
- localité : pour une même espèce le comportement peut se présenter ou non (ou varier) selon le lieu géographique
- conditions climatiques : elles pourraient être décrites de la façon suivante et qui est inspirée des feuillets de mentions ornithologiques .

Ennuagement (10 = ciel couvert): 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Précipitations: pluie, _____ neige, _____

Vent: ___ faible, ___ moyen, ___ fort, ___ violent; Origine: _____

Température: _____°C.

- heure solaire : à quel moment de la journée le comportement a été observé
- durée de l'observation

- âge : oisillon , juvénile , adulte } le répertoire de comportements peut varier selon ces facteurs
- sexe : mâle ou femelle
- habitat : description générale
- contexte : il faut décrire le plus précisément possible le contexte dans lequel le comportement est survenu . Plus haut nous avons décrit la situation qui a initié le comportement du bruant ; i.e. la CAUSE . C'est l'observateur qui par son émission sonore a provoqué le comportement de l'oiseau que nous décririons plus loin . Il faut noter la distance qui sépare l'oiseau de l'observateur , si l'oiseau est seul , s'il est sur son territoire , etc . Plus vous notez de détails plus votre analyse sera facilitée .

Parmi les notes sus-mentionnées , les plus importantes sont l'âge et le sexe de l'oiseau et le contexte . Ce dernier aspect est sans contredit le plus difficile à décrire et cette description doit se faire sur les lieux . On remarque alors une foule de détails autour de soi et de l'oiseau .

De la même façon qu'on s'applique à décrire les caractéristiques externes d'un oiseau pour confirmer son identification , il faut accorder beaucoup d'attention à la description de notre expérience en conservant un maximum d'objectivité . Évidemment les limites de l'objectivité sont aussi abstraites et fluides que celles d'un ruisseau... C'est dans le choix des mots qu'elle acquiert ses limites . Quant à moi on peut écrire que le Bruant à gorge blanche a un chant mélancolique mais il serait déplacé et subjectif que d'écrire que ce bruant est mélancolique . Dans le premier cas c'est mon émotion que je traduis et qui découle de l'audition du chant alors que dans le second cas je présume que le bruant est mélancolique à cause de l'effet que produit son chant sur moi . C'est là que l'anthropomorphisme pèse de tout son poids sur l'objectivité...

Je présente donc maintenant une approche pour communiquer mon observation anodine aux centaines de lecteurs(trices) avides de mieux connaître les oiseaux de notre territoire ...

COMMENTAIRES SUR UN COMPORTEMENT PROVOQUÉ CHEZ LE BRUANT À GORGE BLANCHE *ZONOTRICHIA ALBICOLLIS*

Je voudrais faire part ici de mes observations sur un comportement que j'ai provoqué chez le Bruant à gorge blanche à l'aide d'une émission sonore produite avec ma bouche . L'oiseau en cause est un mâle adulte observé à l'orée d'une forêt de conifères (pessière noire) en bordure d'un lac . Le lieu d'observation se situe à 30 km au sud de LaBaie au Saguenay soit au lac des Îlets .

L'individu a été observé le 6 juin 1979 durant une trentaine de secondes et a été photographié alors qu'il se situait à environ 20 mètres de moi . Les conditions d'observation étaient alors excellentes puisque le ciel était dégagé , le vent nul et qu'aucun obstacle physique ne nous séparait . Le comportement a été observé vers 5h20 lors d'une excursion ornithologique . Il a ensuite été observé chez d'autres individus de la même espèce et chez trois autres espèces de passereaux .

A l'intérieur de cette introduction j'insère plusieurs éléments de la fiche technique remplie sur le terrain . S'il est bon de posséder toutes les informations décrites plus tôt , on peut se contenter d'inclure celles qui sont les plus utiles pour le lecteur ou la lectrice .

COMPORTEMENT

Le comportement que j'ai observé a été provoqué alors que je tentais d'attirer à l'extérieur du couvert végétal un bruant dont j'avais repéré la position sans parvenir à le voir . Lorsque le bruant est sorti pour scruter les environs il était perché sur une branche à environ 2 mètres du sol . La posture de l'oiseau était la suivante :

" Le corps est horizontal et parallèle au sol , la queue est redressée et forme un angle avec le corps (mais pas autant qu'un troglodyte...) . La tête est redressée , plus haute que le corps et regarde vers l'avant . Les pattes sont relativement à la verticale formant un angle très ouvert par rapport au corps (voir la figure I et la page titre) . "

La description de la posture de l'oiseau est très technique mais doit être fidèlement rapportée afin de ne pas confondre deux comportements semblables . Il est aussi souhaitable de s'aider de photos, de films super-8 ou de croquis pris sur le vif . Si la description textuelle est nécessaire pour orienter l'attention du lecteur ou de la lectrice sur les caractéristiques posturales de l'oiseau , une illustration du comportement est un élément précieux qui renforce énormément l'intérêt de votre communication .

Remarquons en dernier lieu que ce comportement " banal " les ornithologues l'ont sans doute provoqué et observé des milliers de fois...

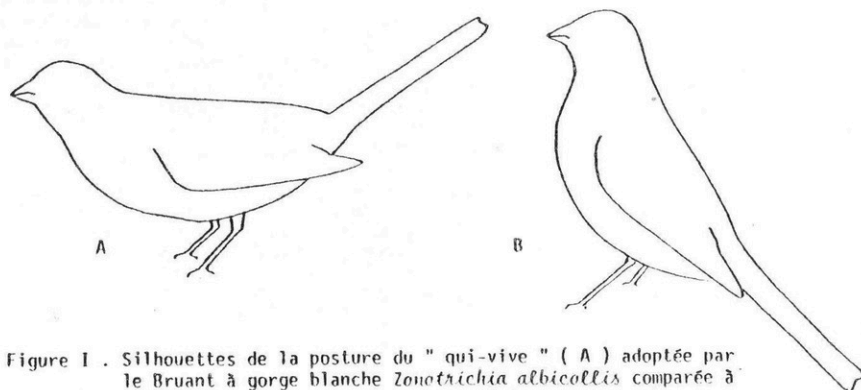


Figure I . Silhouettes de la posture du " qui-vive " (A) adoptée par le Bruant à gorge blanche *Zonotrichia albicollis* comparée à une posture normale (B) lorsque l'oiseau est perché .

ANALYSE

Si une personne observe un Oriole du Nord *Icterus galbula* à Sainte-Blandine près de Rimouski, et veut connaître le statut de cette espèce pour la région, elle consultera des documents qui la renseigneront sur l'aire de distribution et l'abondance relative de l'espèce pour cette époque de l'année. Elle sera alors en mesure de statuer sur la présence de cet oiseau.

De la même façon j'irai lire des documents généraux sur le Bruant à gorge blanche. Malheureusement vous risquez fort de ne rien trouver si vous recherchez quelque chose de trop précis. Surtout en français ! Cependant je trouverai peut-être des indices qui me permettront de formuler ou de supporter mon analyse. Pour tenter d'expliquer pourquoi un oiseau adopte une posture particulière plutôt qu'une autre j'en arrive à formuler une hypothèse qui pourrait être la suivante.

HYPOTHÈSE

L'oiseau est attiré par mon chuintement et quitte le couvert végétal pour " identifier l'intrus ". De ce fait il s'expose visuellement à un prédateur éventuel car mes intentions lui sont inconnues. La posture adoptée en est une de " sur le qui-vive " et serait le résultat du désir de l'oiseau de fuir pour échapper à un prédateur et du désir de rester pour identifier l'inconnu. La posture pourrait être intermédiaire entre l'essor pour prendre son envol et la position de repos.

Dans la formulation de mon hypothèse je tente de déterminer la FONCTION du comportement de l'oiseau. Les termes utilisés découlent de mon expérience personnelle avec l'oiseau. À ce stade de mon analyse j'ai trouvé un nom pour désigner spécifiquement le comportement décrit et c'est le " qui-vive ".

Dans un autre temps j'ai vérifié si le " qui-vive " pouvait être provoqué chez d'autres espèces dans un contexte semblable du ma rencontre avec un oiseau se fait à l'improviste. J'ai observé un comportement similaire, c'est-à-dire une posture comparable, chez la Paruline flamboyante *Setophaga ruticilla*, le Bruant hudsonien *Spizella arborea* et le Pinson à couronne blanche *Zonotrichia leucophrys*. Fantastique non !

Maintenant si j'admet que l'oiseau adopte cette posture lorsqu'il rencontre un "inconnu", le "qui-vive" devrait être observable sur de nombreuses photos. En effet le photographe devrait susciter le comportement en agissant involontairement comme "l'inconnu" à identifier. J'ai donc entrepris de feuilleter des volumes qui contiennent de nombreuses photos, notamment l'encyclopédie de Terres (1980), un volume sur les oiseaux de l'Alberta (Salt et Salt, 1976) et le guide de terrain édité par la Société Audubon.

Ce dernier ne m'a rien appris, cependant j'ai repéré six espèces dans la posture "qui-vive" dans les deux autres volumes (tableau I). J'ai donc en tout neuf espèces qui adoptent la posture "qui-vive" telle que décrite. Je soupçonne qu'il y en ait beaucoup plus notamment parmi les parulines et les bruants.

Tableau I. Espèces d'oiseaux adoptant la posture du " qui-vive " selon l'analyse de photos de certains livres.

NOM FRANCAIS	NOM SCIENTIFIQUE	AUTEUR(S)	PAGE
Paruline grise à gorge noire	<i>Dendroica nigrescens</i>	Terres	986
Paruline à tête cendrée	<i>Dendroica magnolia</i>	Terres	990
Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	Salt & Salt	392
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>	Terres	322
Bruant des champs	<i>Spizella pusilla</i>	Terres	315
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Salt & Salt	319

Il faut cependant demeurer prudent à l'égard des photographies des volumes car nous ignorons le contexte réel. De plus il faut prendre conscience que plusieurs espèces présentent des postures semblables à celle décrite en d'autres circonstances. On n'a qu'à songer aux troglodytes et au Gobe-moucheron gris bleu *Poliophtila caerulea* pour s'en convaincre.

CONCLUSION

Nous voyons qu'à partir d'une observation d'un comportement faites à l'improviste et qui n'a duré que quelques secondes, nous avons posé un problème. Une solution spéculative, mais raisonnable, pour expliquer la posture de l'oiseau a été proposée. Pour le comportement analysé nous avons déterminé la CAUSE (qui est certaine) et nous avons spéculé sur sa FONCTION. L'oiseau reste sur le " qui-vive " prêt à faire volte-face au moindre signe suspect. En ce qui me concerne j'identifierai la posture décrite, chez les 4 espèces observées sur le terrain, le " qui-vive ". J'apprends ni plus ni moins à lire le langage corporel des oiseaux ...

Le cas que je viens d'exposer est une observation effectuée sur un individu. Elle est très ponctuelle et descriptive. Sa valeur ne repose pas sur une analyse quantitative qui se prête mal à ce type de circonstance. Elle tient plutôt à la capacité de l'observateur de saisir un phénomène précis (un comportement donné) et de le situer dans son contexte réel. Ensuite une petite recherche s'impose où s'amalgame l'intuition et la logique.

J'espère par cet article démystifier un peu " l'éthologie " en exposant une démarche simple et personnelle. Il existe évidemment de nombreuses approches pour étudier le comportement des oiseaux. Certaines plus intéressantes que d'autres et aussi plus convaincantes que celle présentée. Nous y reviendrons à une autre occasion je l'espère !! En souhaitant qu'il s'agira d'une autre auteur(e) ...

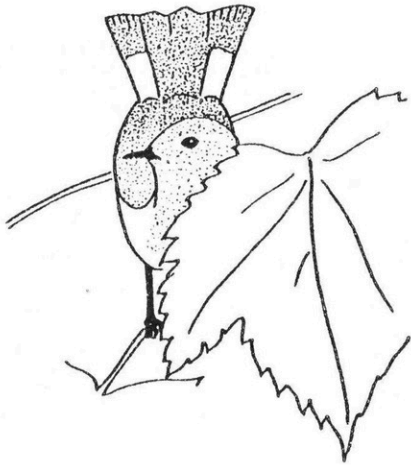


Figure 2 . Paruline flamboyante *Setophaga ruticilla* femelle observée dans la posture du " qui-vive " , vue de face (d'après une diapositive de André Cyr)

BIBLIOGRAPHIE

- Bull, J. & J. Farrand jr 1977 . The Audubon Society Field Guide to North American Birds . Eastern Region . A.A. Knopf .
- Michaud , G. 1983 . L'éco-éthologie des oiseaux du tiers-monde de l'ornithologie amateur au Québec . I . Bulletin ornithologique . C.O.Q.
- Salt W.R. & J.R. Salt 1976 . The Birds of Alberta . Hurtig Publishers
- Terres, J.K. 1980 . Encyclopedia of North American Birds . A.A. Knopf inc.

P.s. Je remercie tous ceux et celles qui m'ont soumis des commentaires sur l'article précédent .